

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 195
1^{er} mars 2012

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Sarkozy prétend avant même les élections porter un coup majeur au statut des enseignants via un décret sur « l'évaluation des enseignants » en convoquant le Comité technique ministériel le 8 mars. BOYCOTT du Comité technique ministériel !

Compte rendu du Bureau national du 27 février et intervention du courant Front Unique :

Le 15 février, Sarkozy a annoncé sa candidature aux élections présidentielles. Il a précisé qu'il resterait président « jusqu'à la dernière minute de (son) mandat ».

Ce ne sont pas des paroles en l'air : Sarkozy mène sa campagne en portant coup pour coup aux travailleurs et à la jeunesse. Et s'il peut matraquer sur toutes les ondes son programme de liquidation totale des conquêtes ouvrières, c'est qu'il a reçu des directions syndicales toutes les garanties en matière de coopération et de « dialogue social ».

Attaque contre la Sécurité Sociale à travers la TVA Sarkozy ; attaque contre le droit de grève dans les aéroports ; attaque contre les statuts de fonctionnaires avec la loi sur la précarité ; ouverture de la formation des maîtres aux entreprises privées avec la loi Gropserin. Toutes ces lois qui viennent d'être votées ou sont en passe de l'être passent sans qu'aucun syndicat en ait exigé le retrait.

Les accords « compétitivité-emploi » doivent permettre au patronat de faire la loi dans les entreprises, de liquider les conventions collectives. Toutes les confédérations ont accepté d'engager les discussions avec le patronat sur ce terrain, le 17 février.

Sarkozy insulte les chômeurs en qualifiant l'assurance-chômage d' « assistantat ». Pôle Emploi est dans la ligne de mire. Sarkozy propose de liquider la 3^è année de BEP au profit de l'alternance. Tout cela est au programme de la mission Larcher. Aucun syndicat n'a décidé de boycotter ses travaux.

La scolarité obligatoire jusque 16 ans, elle-même, est abolie par un décret en date du 17 février, qui institue l'alternance dès la 4^è. C'est l'application de la loi Cherpion de juillet 2011.

Les voilà, les résultats du « dialogue social » !

Et pourtant, ce « dialogue », la direction de la FSU veut le maintenir jusqu'au bout, sous prétexte d' « interpeller » les candidats à l'élection présidentielle le 7 mars. Après 5 ans de saccage des services publics, de l'enseignement public, s'adresser à Sarkozy, le présenter comme un candidat parmi d'autres, c'est une tartufferie. Ses réponses, on les connaît déjà !

Et tous les collègues les connaissent eux aussi. D'après l'IFOP, 83% des enseignants du secteur public se disposeraient à voter contre Sarkozy au second tour. Dans ces conditions, continuer à interpeller Sarkozy, c'est s'opposer frontalement à leurs aspirations.

Le prochain CDFN devra se prononcer sur les élections et le courant Front Unique y présentera sa position. Mais dès maintenant, je tiens à le dire : la FSU n'a rien à dire à Sarkozy. Au contraire, sa responsabilité est de tout faire pour l'empêcher de mettre en œuvre son offensive.

Sur ce plan, il reste encore une échéance : le 8 mars, un nouveau projet de décret « réformant » l'évaluation des enseignants doit être examiné en Comité Technique Ministériel. Ce projet réaffirme la volonté du gouvernement de s'en prendre aux statuts nationaux des enseignants.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'est pas parvenu à faire passer son projet parce qu'il s'est heurté au refus de tout « dialogue » de la part des directions syndicales enseignantes, et en particulier de la FSU. Participer à ce CTM serait un acte de capitulation.

Alors, je demande que le BDFN se prononce par un vote sur le boycott de ce CTM.

Discussion

Quentin Dauphiné (Émancipation) se prononce pour un « *refus unanime et un boycott unanime* » du projet gouvernemental sur l'évaluation (intervention de Daniel Robin du SNES : « *C'est l'un ou l'autre* »). Dauphiné précise alors qu'il s'agit pour lui du boycott « *mais aussi d'un appel à la grève* ».

Daniel Robin (SNES) : le SNES suit une « *double stratégie* », qui consiste à la fois à « *se battre pour le retrait* » et à « *empêcher le gouvernement de diviser le front syndical* ». Le 8 mars, « *on doit suivre la même logique* » et « *rechercher l'unité la plus large possible pour une action commune, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du CTM* », car il existe des « *incertitudes* » sur l'attitude du SGEN-CFDT et de l'UNSA. S'il y a « *refus unanime* » du projet gouvernemental, le CTM sera repoussé de huit jours et le gouvernement devra présenter un nouveau projet. Le SNES boycotterait alors ce CTM « *éventuel* ».

Jack Lefebvre (PRSI) : « *Moi, j'appuie les orientations de Daniel Robin* ». « *Exprimer l'exigence de retrait du texte ministériel, ça veut dire participer à une instance pour le dire. Procéder autrement serait se tirer une balle dans le pied, à mon avis.* »

Jean-Marie Le Boîteux (SNETAP) : les professeurs de l'enseignement agricole ont mesuré les limites de l'opposition unanime en CTM, lors de l'examen d'un projet de décret sur l'évaluation dans ce secteur en décembre. Le CTM a effectivement été reconduit huit jours plus tard, mais le ministre n'a rien changé au texte initial. Le boycott peut être efficace, à condition qu'il s'agisse d'un « *boycott actif* » avec irruption des enseignants au sein du CTM. C'est ce qui a effectivement eu lieu en définitive dans l'enseignement agricole, avec la participation inespérée de 300 collègues qui ont effectivement empêché la tenue du CTM.

Maintien de la proposition du courant Front Unique :

Il apparaît clairement que deux propositions sont opposées l'une à l'autre : boycotter le CTM et appeler les autres organisations syndicales à boycotter pour empêcher le gouvernement de faire passer son projet, ou participer au CTM dans l'espoir d'un « *refus unanime* » du projet gouvernemental.

Le problème, c'est que, nous le savons, il n'y a aucune chance qu'un « *refus unanime* » soit exprimé. En effet, le projet de décret a été réécrit pour obtenir le soutien du SGEN-CFDT, avec l'appui éventuel de l'UNSA. Alors, que fait-on dans ces conditions ?

La FSU est l'organisation syndicale majoritaire des enseignants. Les garants des statuts, c'est elle, et elle a l'appui de la profession. La grève du 31 janvier en a donné l'illustration. C'est l'attitude de la FSU et de ses syndicats qui sera décisive, et il n'est pas concevable que la FSU fasse dépendre son orientation du SGEN-CFDT, qui veut voter le texte gouvernemental, ou de FO qui veut siéger au CTM quoi qu'il arrive, ce qui revient quoi qu'on en dise à donner le feu vert au gouvernement.

Il faut tenir compte de l'expérience des collègues de l'enseignement agricole exprimée par le camarade du SNETAP, car il s'agit d'un secteur qui lutte pour sa survie, contre la liquidation de l'enseignement agricole par le gouvernement. La FSU a effectivement les moyens d'interdire la tenue du CTM en appelant au boycott et en invitant les collègues à interdire la tenue du CTM.

Maintien de l'opposition de Daniel Robin (SNES) :

Front Unique propose que la FSU boycotte le CTM dès le 8 mars et c'est là que se situe la divergence. Il s'agit de tout faire pour qu'un refus unanime soit exprimé par les organisations syndicales, quitte à ce que la FSU boycotte un second CTM éventuel. Si ce refus n'est pas unanime, alors la question du boycott se posera.

En cela les deux orientations sont en opposition.

Vote pour le boycott du CTM du 8 mars :

Pour : 1

Contre : 15 (dont SNES, UA et PRSI)

Abstentions : 0

NPPV : 8 (Ecole Emancipée, Emancipation, SNETAP)

Nous invitons les collègues partout à faire remonter aux directions des organisations syndicales l'exigence du boycott du CTM pour mettre en échec le gouvernement dans sa volonté de détruire le statut